

DEPARTEMENT DES PYRENEES-ORIENTALES

--oOo--

SEANCE PUBLIQUE DU 02/04/2024

--oOo--

DELIBERATION N° SP20240402R_9

OBJET : POLITIQUE DEPARTEMENTALE EN FAVEUR DE LA PRESERVATION DES MILIEUX HUMIDES

RAPPORTEUR : Madame Hermeline MALHERBE

DELIBERATION :

L'ASSEMBLEE DEPARTEMENTALE, après en avoir délibéré, décide :

VU le rapport N° SP20240402R_9 qui lui est présenté,

VU la délibération n°6 du 16 mars 2009 adoptant les principes du Schéma Départemental des Espaces Naturel (SDEN) ;

VU la délibération n° SP20200720R_3 du 20 juillet 2020 validant les orientations de la politique départementale en faveur de la préservation des zones humides et approuvant les modalités d'accompagnement de cette politique ;

CONSIDERANT qu'il est nécessaire d'élargir le dispositif financier en matière de préservation des milieux humides à de nouveaux porteurs de projets ;

- de valider les modifications de la politique départementale en faveur de la préservation des zones humides et les modalités d'accompagnement précisées en annexe;
- d'autoriser l'individualisation des prochaines subventions dans le cadre de la politique départementale précitée ;
- d'autoriser la Présidente, au nom et pour le compte du Département, à signer les pièces se rapportant à ces décisions.

A quitté la salle et n'a pris part ni au débat ni au vote : Martine ROLLAND.

La présente délibération a été adoptée en Séance Publique.

Le vote a eu lieu à main levée.

PRESENTS :

Madame Laurence AUSINA, Madame Armande BARRERE, Madame Lola BEUZE, Madame Annabelle BRUNET, Madame Toussainte CALABRESE, Monsieur Benoît CASTANEDO, Monsieur Charles CHIVILO, Madame Isabelle DE NOELL - MARCHESAN, Madame Françoise FITER, Monsieur Michel GARCIA, Monsieur Nicolas GARCIA, Madame Madeleine GARCIA - VIDAL, Monsieur Robert GARRABE, Monsieur Jacques GARSAN, Monsieur Rémi LACAPERE, Madame Hermeline MALHERBE, Monsieur Grégory MARTY, Madame Carla MUTI, Madame Marie Edith PERAL, Monsieur Alexandre REYNAL, Monsieur Jean ROQUE, Madame Marie-Pierre SADOURNY, Madame Julie SANZ, Madame Aude VIVES, Monsieur Thierry VOISIN

REPRESENTE (S) :

Monsieur Louis ALIOT (procuration à Madame Carla MUTI), Monsieur Romain GRAU (procuration à Madame Isabelle DE NOELL - MARCHESAN), Monsieur Marc PETIT (procuration à Madame Madeleine GARCIA - VIDAL), Madame Nathalie PIQUE (procuration à Madame Armande BARRERE), Madame Armelle

REVEL-FOURCADE (procuration à Monsieur Jacques GARSAU), Monsieur Jean SOL (procuration à Madame Laurence AUSINA)

ABSENT (S) :

Monsieur Thierry DEL POSO, Madame Martine ROLLAND, Monsieur Robert VILA

POUR :

Monsieur Louis ALIOT, Madame Laurence AUSINA, Madame Armande BARRERE, Madame Lola BEUZE, Madame Annabelle BRUNET, Madame Toussainte CALABRESE, Monsieur Benoît CASTANEDO, Monsieur Charles CHIVILO, Madame Isabelle DE NOELL - MARCHESAN, Madame Françoise FITER, Monsieur Michel GARCIA, Monsieur Nicolas GARCIA, Madame Madeleine GARCIA - VIDAL, Monsieur Robert GARRABE, Monsieur Jacques GARSAU, Monsieur Romain GRAU, Monsieur Rémi LACAPERRE, Madame Hermeline MALHERBE, Monsieur Grégory MARTY, Madame Carla MUTI, Madame Marie Edith PERAL, Monsieur Marc PETIT, Madame Nathalie PIQUE, Madame Armelle REVEL-FOURCADE, Monsieur Alexandre REYNAL, Monsieur Jean ROQUE, Madame Marie-Pierre SADOURNY, Madame Julie SANZ, Monsieur Jean SOL, Madame Aude VIVES, Monsieur Thierry VOISIN

CONTRE :

ABSTENTION (S) :

La séance était présidée par Madame Hermeline MALHERBE et Madame Toussainte CALABRESE faisait fonction de Secrétaire.

**Délibération signée électroniquement sous sa forme
originale,
La Présidente du Département des Pyrénées-Orientales,
Hermeline MALHERBE**